

MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE HAUTS-DE-FRANCE DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France

à

Monsieur le directeur DDTM du Pas-de-Calais Service urbanisme et aménagement Pôle Arras ADS 100 avenue Winston Churchill CS 10007 62022 ARRAS cedex

Lille, le 28 août 2018

Objet : Projet du nouvel hôpital de Lens **Avis de l'autorité environnementale** N° d'enregistrement Garance : 2018-2799

Monsieur le directeur départemental,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Le dossier présente une étude d'impact datée de juillet 2018 détaillant une version finalisée du projet du nouvel hôpital de Lens. Après analyse du dossier et compte-tenu des éléments apportés, notamment les précisions relatives au futur bus à haut niveau de service, aux perspectives de diminution de l'emprise dévolue au stationnement, et à la prise en compte de la qualité de l'air et des nuisances sonores aux abords du projet, qui répondent aux recommandations émises par l'autorité environnementale compétente le 18 juillet 2017.

Après délibération en séance du 28 mai 2018 à Amiens, les membres de la mission régionale d'autorité environnementale ont décidé qu'ils n'avaient pas d'observation supplémentaire à formuler.

Ce courrier devra être joint au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur départemental, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France

Patricia CORREZE-LENEE

Copies : Préfecture du Pas-de-Calais DREAL Hauts-de-France